

Compte rendu du conseil municipal du Mercredi 10 Juin 2020

Présents : Mr Guesdon Loïc, Mme Catherine Schweitzer, Mr Jean Luc Posterle, Mme Nathalie Dannfald, Mme Virginie Vialade, Mme Christelle Cheron, Mr Christian Capelli, Mr Patrick Delfosse, Mme Armelle Pruvost, Mme Cécile Artigarrede et Mr Patrice Bacarrisse.

Secrétaire de séance : Mme Catherine Schweitzer

Début de séance : 20h.

1. Indemnités des Elus

Conformément à la réglementation les indemnités des élus sont soumises au vote. La commune de Lafitole ayant au dernier recensement de l'INSEE au 1^{er} janvier 2019 sur une référence statistique du 1^{er} Janvier 2016, 492 Habitants.

Vu son nombre d'habitants, elle est assujettie à la tranche indemnitaire des communes de moins de 500 Habitants.

Strates démographiques	Taux maximal (en % de l'indice brut terminal)	Indemnité brute (en euros)	Fonctions
Moins de 500	25.5	991.80	Maire
Moins de 500	9.9	385.5	Adjoint

Votes pour l'indemnité d'adjoint : 11 Votes Contre : 0 Abstention : 0

2. Délibération pour commissions externes

Mr le maire demande aux élus de bien vouloir s'engager dans des commissions externes à la commune. Le rôle de ces élus est de représenter la commune.

Délégations externes	Titulaire	Suppléant	Vote pour	Vote Contre	Abstention
Communauté des Communes ADOUR MADIRAN	Loïc GUESDON	Catherine SCHWEITZER	11	0	0
Syndicat D Electricité	Patrick DELFOSSE	Patrice BACARISSE	11	0	0
SDIS	Christian CAPELLI	Nathalie DANNFALD	11	0	0
AGEDI	Cécile ARTIGARREDE	Virginie VIALADE	11	0	0
Syndicat Mixte de L'Adour	Jean Luc POSTERLE	Nathalie DANNFALD	11	0	0
Syndicat de l'eau Potable	Loïc GUESDON	Jean-Luc POSTERLE	11	0	0

3. Validation devis en cours.

Délégation complexe sportif : 2 devis ont été réalisés pour la peinture extérieure du complexe sportif de Lafitole. Le 1^{er} devis de l'entreprise Marquez d'un montant de 23 828,86 € HT et le second de l'entreprise Lorenzi pour un montant de 29 151,70 € HT . Ces devis comprennent la peinture du fronton extérieur, de toutes les portes extérieures, du bar, de la cuisine, d'une partie de la salle des fêtes, des poteaux en acier de l'ensemble du complexe, des encadrements de fenêtres en haut du complexe. Ces travaux s'étaleront sur l'année 2020. Il a été demandé que tous les travaux de peinture intérieure soient terminés au 1^{er} Septembre. Le conseil a voté le devis dans sa totalité pour l'entreprise Marquez.

Délégation Cimetière : Validation d'un devis de l'entreprise S.E.D.B de 1 865,96 € HT pour la remise de gravillon au niveau des allées du cimetière. Ce gravillon est déjà stocké sur la commune. Devis Validé à l'unanimité.

Délégation Sécurité : Il est demandé aux membres de la commission, d'effectuer l'inventaire des panneaux de signalisation et du besoin de renouvellement de ceux-ci. Ainsi la commande pourra être ajustée par rapport aux 1^{er} devis réalisé par la société BG Signalisation d'un montant de 3 801 € HT. Ce devis a été proposé en amendes de police.

Deux tables de pique-nique en bois présentes dans le hangar municipal seront installées sur le haut de la commune et à l'Adour. La délégation Sécurité choisira l'emplacement adéquat de ces tables.

Délégation Voirie : Un 1^{er} devis a été fait par l'entreprise Acchini pour le renouvellement de la route de Cami de la Mourelle d'un montant de 15 087,50 HT. Il est demandé que deux autres devis soient effectués afin que les travaux puissent être lancés.

4. Activité Communale

La nouvelle poste communale a été transférée ce Lundi 08 Juin 2020.

Les horaires pour le public restent identiques de 13h30 à 16h30 du Lundi au Vendredi.

La bibliothèque communale est elle aussi accessible, quelques travaux d'installation doivent être terminés par Mr Michel Lebrun, employé communal.

Nous espérons que ce nouvel endroit en proximité de l'école permettra aux enfants et aux parents de venir un peu plus nombreux. L'ensemble du conseil municipal remercie Melle Pascaline Leblond pour son engagement et son professionnalisme. De plus, Mr le Maire remercie aussi les élus volontaires, Patrick Delfosse, Patrice Bacarisse et Virginie Vialade d'avoir participé au déménagement de l'ancienne à la nouvelle agence postale, ainsi que Michel Lebrun pour son implication.

Mr le Maire a rencontré individuellement l'ensemble des employés communaux le Mardi 02 Juin 2020. (Mr Michel Lebrun, agent technique, Mme Marie-Ange Garcia, employée école et mairie, Mme Marie-Laure Boulanger, employée école et Mairie, et Mme Pascaline Leblond, employée agence postale. L'objectif était de faire un 1^{er} état des lieux de leur mission, de fournir la pose des congés (obligation avant le 31 mars), de leur expliquer leur droit de congé de fractionnement. Voici les quelques ajustements qui ont été réalisés lors de cette 1^{ère} rencontre. Mme Pascaline Leblond prendra en charge l'entretien de la salle de la bibliothèque et du bureau postal. Mme Marie-Ange Garcia verra ses missions élargies sur le haut de la commune avec de tâches de peintures et d'entretien. Mme Boulanger passe d'un contrat de 4.5H/semaine avec toutes les vacances scolaires à un contrat de 3.5H/semaine avec la pose de 25 jours de CP . Ce changement n'a aucune incidence sur le financement de la commune car le nombre d'heures allouées reste similaire. Mr Michel Lebrun reste sur un contrat hebdomadaire de 35h. Il lui a été rappelé que la commune n'effectuera aucun paiement d'heures supplémentaires sauf si c'est une demande exceptionnelle de la commune.

Mr le maire, ainsi que Mme Catherine Schweitzer 1^{ere} adjointe et Mme Nathalie Dannfald 3^{ème} adjointe, ont rencontré Mr Levasseur Directeur de projets innovants chez Orange, Lundi 08 Juin 2020 à la mairie de Lafitole.

Cette rencontre est à l'initiative de Mr Levasseur. Il s'agit d'avoir une compréhension pour les deux parties de la complexité du dossier et de voir si une issue est possible entre les deux parties.

Mr le Maire demande qu'une manifestation ait lieu entre le mois de Juin et le mois de Septembre pour que les Lafitolais se retrouvent après 2 mois de confinement.

Le conseil municipal a choisi une après-midi Découverte du Patrimoine, vin d'honneur et Marché Gourmand des producteurs locaux à la fin de l'été.

Mr le Maire rencontrera :

- le lundi 15 juin à 18h, Philippe Estangoy responsable du SDIS de Maubourguet.
- Le Lundi 22 Juin à 10h , Mme Valérie Perpignan, directrice du centre thérapeutique.
- Le Lundi 22 Juin à 8h30, Mr l'adjudant Ozon de la gendarmerie de Maubourguet.

5. Questions Diverses

Lors de la distribution des masques chez les habitants, il a été rapporté de nombreuses fois que des chiens et des chats errants, perturbaient le voisinage et dégradaient les biens (voitures, jardins, ...) Il est rappelé que chaque propriétaire est responsable des dégradations causées par ses propres animaux.

La délégation Communication travaille à de nouveaux formats de publication et notamment la création d'un site internet qui pourrait ressembler au modèle du site de la commune de Saint-Lanne.

Fin de la séance à 22 h 50.